

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2023

---

SOUTENIR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET SIMPLIFIER LA VIE ASSOCIATIVE - (N° 1601)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC56

présenté par  
M. Bataillon, rapporteur

-----

### ARTICLE 6

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« sont formalisés dans »

les mots :

« font l'objet d' ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.